

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-237/SG/ESJ portant organisation du cours normal pour l'année scolaire 1969-1970 .

n° 70-237/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

4 mars 1970

Numéro JO

n° 6 du 25/03/1970

Date du numéro

25 mars 1970

TEXTE INTÉGRAL

L'école primaire publique du boulevard de la République; à Djibouti, est désignée comme école d'application pour l'année scolaire 1969-1970. Les élèves-maîtres du cours normal effectueront leurs stages dans les classes d'application de l'Ecole du boulevard de la République, suivant un calendrier préparé par l'inspecteur primaire. sont nommés maitres d'application pour l'année scolaire 1969-1970,.et pour compter du 1° janvier 1970, les instituteurs titulaires détachés du cadre métropolitain dont les noms suivent : M. Hanhart Paul (11e échelon); M. Parisse Pierre (10e échelon); M. Sauleau Jean (9e échelon); M. Luiggi Jacques (8e échelon) : M. Tournier Jacques (7e échelon) ; M. Gérard Emmanuel (6e échelon) ; M. Guichard Claude (6e échelon) ; M. Sarotte Gaby (4e échelon); M. Ruff Raymond (3e échelon).